



Colombes le 20 avril 2010

Madame Abalain Gwenolée
Directrice de l'hôpital L Mourier

OBJET : Temps médical du Centre IVG.

Madame,

Nous avons reçu en copie le courrier qui vous a été adressé par Monsieur Roland Muzeau, député des hauts de seine, concernant la décision de maintenir au Centre IVG les 20 % du temps médical. Nous témoignons de notre satisfaction quand au maintien provisoire de ce temps jusqu'en septembre et nous attirons votre attention sur le fait que nous restons vigilant et attentif au devenir pérenne de ce poste.

Nous restons à votre disposition.

Veuillez recevoir Madame, nos salutations distinguées.

Pour l'USAP CGT
Marie-Josée Deschaud